Rencontre fragilis

LE FAMILY OFFICE DÉDIÉ AUX PERSONNES VULNÉRABLES ET À LEUR FAMILLE

« La protection juridique et financière de la personne en situation de handicap »

Le 20 septembre à l'école du Notariat - 10 rue Traversière à Paris 12ème

La vulnérabilité d'un enfant ou d'un adulte en situation de handicap engendre la nécessité de réfléchir à la meilleure façon d'accompagner son parcours de vie. Une protection juridique est-elle nécessaire ? Comment la mettre en œuvre et en assurer la pérennité sur le long terme ? Quel est le lieu de vie le plus adapté et comment assurer à partir de là une indépendance financière durable ? Pour répondre à ces interrogations, une réflexion patrimoniale et familiale s'avère utile.

Ce colloque à trois voix, éclairé des dernières actualités juridiques, a vocation à guider les familles, les associations et les professionnels dans leur réflexion en vue d'organiser le présent et d'assurer l'avenir.

Les intervenants

Me Alexandra Grévin, *Avocate*, spécialiste en droit du handicap, auteure de deux guides juridiques : *Droit du handicap et procédures*, et *Face à l'autisme*.

Me Philippe Bourdel, *Notaire* associé à *l'étude du 25*, chargé d'enseignement à l'Université Paris-Dauphine.

M. Frédéric Hild, *Conseil en Gestion de Patrimoine spécialisé* auprès des familles concernées par une situation de handicap et fondateur du cabinet *Jiminy Conseil.*

Le programme

Cette journée est placée sous le signe de la rencontre. Chacun des thèmes fera l'objet d'une présentation de 30 minutes et laissera la place à 20 minutes d'échanges avec les intervenants.

9.00 - 12.15
Café d'accueil - Présentation de la journée

- ***Habilitation familiale, curatelle ou tutelle***, quelle est la protection adaptée à la lumière de la Loi de mars 2019 ?
- ***Ressources et aide sociale***, contrainte ou opportunités pour l'indépendance financière de la personne vulnérable ?
- ***Transmission du patrimoine des parents***, comment rédiger son testament pour sauvegarder le patrimoine familial ?

13.45 - 16.30

- ***L'épargne-handicap***, un outil dédié à la protection financière de l'adulte en situation de handicap !
- ***Les relations avec le juge des tutelles***, comment le saisir, comment contester une décision ?
- ***Le mandat de protection future pour autrui***, vers une "déjudiciarisation" de la protection ?

Conclusion de la journée

12.15 - 13.45 Pause déjeuner libre

Le nombre de places étant limitée, une inscription préalable est obligatoire. Une participation de 20 € par personne est demandée.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆ Le bulletin d'inscription ☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

NOM : **Prénom :** **Ou organisme :**

Nombre de personne(s) : x 20 €, soit une participation de ..... €

Règlement par chèque à l'ordre de fragilis ou par virement sur le compte IBAN FR76 42559100000800240330 325 BIC CCOPFRPPXXX (Libellé du virement : NOM + Rencontre fragilis)

Envoyer le bulletin par courrier à fragilis - L'Etude du 25 - 7-11 quai André Citroën 75015 Paris ou par mail à contact@fragilis.fr